



Parc national
des Pyrénées

Le journal du Parc national des Pyrénées

Empreintes



Comptage isards
2012

Pages 4-5



Restauration du bouquetin
dans les Pyrénées :
si le rêve devenait réalité !

Pages 14-15-16

N°32
Hiver 2012

Actualités

- Édito
- Actualités

Pages 2-3

Un territoire à connaître

- Comptage isards 2012
- Les insectes saproxyliques à la loupe

Pages 4-5

Un territoire à vivre

- Le refuge de la Brèche assaini
- Concours des prairies fleuries
- La route des cols des Tentes prend un virage
- Grand nettoyage au refuge du Larry
- Vautours : ouverture d'une placette à Aste-Béon

Pages 6-7

Un territoire pour demain

- Protéger les grands rapaces des Pyrénées
- Gardiens des étoiles
- Une convention pleine d'énergie
- Une convention pour durer
- Deux conventions pour protéger la ressource en eau

Pages 8-9

Un territoire à partager

- Bon anniversaire
- La vallée du Tech inaugurée
- Les partenariats pour l'éducation à l'environnement
- Les botanistes en herbe

Pages 10 - 11

Enfants

- Concours de dessins

Page 12 - 13

Un territoire à connaître

- Réintroduction du bouquetin

Page 14-15-16

Édito

Madame, Monsieur,

La saison estivale a été riche de moments d'échanges et de partage. Si je ne devais retenir qu'un seul moment ce serait sans aucun doute, l'inauguration au mois de juillet des aménagements accessibles à tous de la vallée du Tech que nous avons réalisés conjointement avec la commune d'Arrens-Marsous. La représentation du conte du Petit Poucet par des acteurs sourds et muets sur le sentier du lac du Tech devant un parterre d'enfants, de personnes en fauteuils roulants, de touristes et de valléens a été fort en émotion. Le discours d'Emmanuelle Laborit, productrice sourde et muette de théâtre, a touché sans exception tous les très nombreux participants présents pour cette journée.

L'automne et la rentrée des classes arrivant, le Parc national, au travers de multiples conventions de partenariat, s'est investi auprès des scolaires pour sensibiliser les citoyens de demain au développement durable.

Depuis 1987, le Parc national des Pyrénées travaille sur le projet de réintroduction du bouquetin ibérique sur le versant français des Pyrénées. Au cours de cette année 2012, le projet a été finalisé et fait l'unanimité. Il repose sur une collaboration franco espagnole et associe le Parc national des Pyrénées mais également le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. La réintroduction devrait être effective en avril 2013. Ce projet n'attend plus que la signature d'un accord franco espagnol.

L'année 2012 a été extrêmement riche en collaboration et partenariat pour le Parc national des Pyrénées. L'année 2013 sera assurément une année de grands projets, adhésion des communes à la charte, valorisation de la biodiversité avec la réintroduction du bouquetin et tous ces projets qui sont menés au quotidien avec ceux qui font vivre les vallées.

Je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur à vous et aux vôtres.

André BERDOU

Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées

Votre avis nous intéresse

Le Parc national des Pyrénées souhaite renouveler son journal d'information. Nous voudrions recueillir vos avis, connaître vos centres d'intérêt, vos rubriques préférées, vos attentes,...

Pour cela, nous vous invitons à répondre à un petit questionnaire sur notre site internet.

<http://www.parc-pyrenees.com/sondageempreintes>

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Parc national.



Le journal du Parc national des Pyrénées

Parc national des Pyrénées

Villa Fould - 2 rue du IV Septembre
65007 Tarbes cedex

Directeur de publication : Gilles Perron

Coordinatrice : Marie Hervieu

Rédaction : Lydie Jouve

Iconographie : Delphine Pelletier

Ont participé à ce numéro : Claire Alquier, Eric Boyer, Jean Burre, Audrey Buttifant, Frédéric Chavagneux, Christophe Cognet, Jean-Paul Crampe, Eloïse Deutsch, Olivier Jupille, Nicolas Lafeuillade, Philippe Ospital, Delphine Pelletier, David Penin, Linda Rieu, Sylvain Rollet, Eric Sourp, Guillaume Thiébaut.

Photos : Parc national des Pyrénées / J. Burre / M. Cadu / F. Chavagneux / J-P Crampe / C. Cuenin / P. Dunoguiez / L. Jouve / M. Lescoules / R. Ligneau / P. Llanes / N. Mechitoua / L. Nédélec / D. Pelletier / E. Sourp / D. Roussel / J. Guyot.

Conception : www.nuancesgraphiques.com / **Impression :** Ouest Imprimerie

L'Argentine en visite à Laruns

A l'occasion des journées franco-argentes qui se sont déroulées à Biarritz du 12 au 14 novembre, le département des Pyrénées-Atlantiques a accueilli ses partenaires de la province de Misiones. Le but de ces rencontres est de renforcer les liens économique, social et historique entre les populations frontalières. Les deux territoires sont marqués par une économie agricole familiale aux contraintes environnementales.

La délégation argentine était composée de Madame la ministre de l'Ecologie, le secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité et le responsable des relations extérieures de la province de Misiones. Cette délégation a visité la Maison du Parc national de Laruns. La province de Misiones a une des dernières forêts primaires tropicales du monde. Les échanges entre les deux espaces protégés vont se multiplier. Un agent de chaque secteur des vallées d'Aspe et d'Ossau se rendra en Argentine. Côté argentin, ils seront deux par vallée au Parc national des Pyrénées. Ils pourront comparer leurs espaces naturels, riches dans les deux cas. Le secrétaire d'Etat à l'écologie argentin a sollicité l'appui du Parc national des Pyrénées afin de partager les méthodes de gouvernance dans les espaces protégés. D'autre part, les deux espaces protégés collaboreront sur la mise en place de projets d'interprétation du paysage. Ce projet de coopération sera financé par le conseil général des Pyrénées-Atlantiques.



Dans l'intimité de la Villa Fould

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, la villa Fould, siège actuel du Parc national des Pyrénées à Tarbes, s'est ouverte au public de façon exceptionnelle. Autour du thème du patrimoine caché, une exposition inédite d'objets et de documents ayant appartenu au ministre Achille Fould et ayant été utilisés dans la villa elle-même a été présentée.

Grace à l'aide précieuse de la famille du ministre et avec le concours des Archives départementales des Hautes-Pyrénées, les visiteurs ont eu accès à un patrimoine jusqu'alors peu exposé, notamment à de rares plans du domaine.

Pour clore la journée, José Cubéro, historien, a raconté l'histoire de ce domaine en lien avec l'urbanisation du sud de la ville, lors d'une conférence préparée avec Christian Crabot, historien.

Le public venu nombreux témoigne de l'intérêt des Tarbais pour le patrimoine de leur ville. L'ouverture de la Villa Fould dans le cadre d'une manifestation d'ampleur nationale permet à l'évidence de resserrer les liens entre l'établissement et la cité. Il offre également au plus grand nombre la possibilité de se familiariser avec les missions et le territoire du Parc national des Pyrénées.

Conseil scientifique du Parc national des Pyrénées

Le Parc national d'Ordesa Monte Perdido et l'Institut Pyrénéen de l'écologie de Jaca ont accueilli le conseil scientifique du Parc national des Pyrénées les 14 et 15 juin derniers.

La première journée a permis de traiter les affaires courantes (avis sur les divers dossiers d'aménagement en cours) et de prendre connaissance de la politique scientifique du Parc national d'Ordesa Monte Perdido qui est réalisée avec un soutien très important de l'Institut Pyrénéen de l'écologie de Jaca. Des échanges très intéressants ont eu lieu au sujet des politiques scientifiques des parcs nationaux et des relations avec le monde de la recherche. La journée du lendemain a été consacrée à une visite de terrain du Parc national d'Ordesa Monte Perdido. Cela a permis de découvrir les différents travaux de recherche réalisés et d'observer les superbes paysages. L'ensemble des participants franco-espagnols a souligné le côté très positif et la richesse des échanges de ces deux journées.

Le GEEFSM a fêté ses 30 ans

Le Groupe d'Etudes sur l'Ecopathologie de la Faune Sauvage de Montagne (GEEFSM) a tenu sa trentième rencontre annuelle en septembre dernier, à la Maison du Parc national de Cauterets.

Créé en 1983 à Gabas, le GEEFSM regroupe des scientifiques français, italiens, espagnols, suisses et andorrans afin de mettre en commun leurs connaissances et surtout leurs interrogations quant à la pathologie de la faune sauvage de montagne.

Au-delà de leurs objectifs communs, leur passion scientifique et leur curiosité des mystères de la vie sauvage, l'amitié qui les lie est le lien qui les pousse à se retrouver et à communiquer. Depuis 30 ans, cette manifestation privilégiée et durable efface les frontières pour la connaissance de l'écopathologie animale dans nos montagnes.

Le Parc national accueille l'Ukraine

Le Parc national des Pyrénées a accueilli deux délégations ukrainiennes. Ces visites découlent des relations étroites nouées par le Parc national des Pyrénées avec ses partenaires ukrainiens. En effet, depuis 2011, le Parc national, en partenariat avec une association montpelliéraine, met en œuvre un projet de collaboration financé par la commission européenne.

Intitulé «Réduction des impacts du changement climatique dans les espaces protégés ukrainiens», ce projet se décline sur le Parc national de Prypiat-Stokhid et la Réserve nationale de Polysia. Il s'agit de deux zones humides situées au nord-est de l'Ukraine proche de la frontière biélorusse. L'opération porte essentiellement sur trois axes : un appui scientifique en matière de structuration des bases de données faune et flore ; un appui en matière de développement local par la mise en place de projets pilotes en agriculture, en tourisme et en éducation à l'environnement ; un appui institutionnel au niveau local et national pour améliorer les méthodes de gouvernance dans les aires protégées (négociation, discussion, contractualisation).



Comptage isards 2012



Le comptage d'isards, voilà qui relève des missions du Parc national des Pyrénées, tous les 3 ans, sur l'ensemble de sa zone cœur et en proche périphérie. Ce territoire est divisé en 106 quartiers de comptage, identiques depuis 1983. Tous les gardes-moniteurs y participent et reçoivent le renfort de stagiaires, d'agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ainsi que de l'Office national de la forêt. Des observations depuis des points fixes, à l'aide de longue-vue, ou des itinéraires avec observations à l'aide de jumelles sont réalisés.

Chaque agent amène également dans son sac à dos un dossier comprenant une carte au 1/25000ème afin de pointer les lieux où les isards ont été repérés et une fiche afin d'annoter les observations.

Ce ratissage complet permet d'avoir un bon état des lieux de l'espèce et d'éviter les doubles comptages. Dans leur compte, les agents prennent soin de différencier les isards mâles adultes, femelles adultes, cabris (jeunes de l'année), éters (jeunes de 1 an) et subadultes (jeunes de 2/3 ans).

Les opérations commencent dès le lever du jour, vers 5 heures, pour se terminer aux environs de 12 heures.

Nicolas Lafeuillade, garde-moniteur sur le secteur de Cauterets raconte une opération de comptage d'isards

« Depuis quelques mois déjà la semaine 25 est bloquée. Épaulé par les anciens, je suis chargé cette année de l'organisation du comptage. J'ai sorti la vieille caisse poussiéreuse en bois, issue de je ne sais où. Elle doit probablement dater du début des années du Parc national, peut-être fabriquée par un garde-moniteur les jours de mauvais temps. Cette caisse contient les 17 dossiers des quartiers de comptage, divisés en 3 secteurs sur Cauterets. Cela correspond à 3 journées de travail avec un effectif de 8 à 9 agents.

Chaque dossier se compose d'une fiche détaillée de comptage (nombre total d'animaux, sexe, âge, heure de contact, activité, etc.), d'un feutre et d'un crayon pour pointer le numéro de contact sur la carte correspondant à l'observation sur la fiche.

Semaine 24, nous approchons de la date. Les dossiers sont-ils à jour ? Fiches de comptage, cartographie ? Feutres, crayons ? Quel temps prévoit la météo ?

Lundi matin, 5 heures. Nous débutons par la distribution des secteurs et du matériel (longue-vue pour certains, jumelles pour les autres). La brume inquiète un peu. On se lance, il ne faut pas traîner. Si les uns occupent des postes fixes d'observation, les autres ont pas mal de marche à effectuer, comme moi et le stagiaire qui m'accompagne. Notre itinéraire fait plus de 1 000 mètres de dénivelé.

Nous démarrons rapidement dans la nuit et la brume pour arriver assez tôt sur le site. Le jour perce à peine, les nuages sont en dessous de nous. Certains vont sans doute avoir du mal à compter les animaux.

On observe notre unique isard sur le secteur ! Une femelle couchée sur un caillou ne bouge même pas à notre approche. Premiers échanges à la radio : certains collègues y voient, d'autres, dans la purée, ne discernent rien. Les secteurs d'Aspe et d'Ossau sont dans le même cas que nous ! On annule ou pas ? Finalement on continue.

Bref, une première journée à moitié réalisée. Les autres se dérouleront plus ou moins bien jusqu'au vendredi, dernier jour consacré à un report en raison de la météo. Je vais à l'Estibet aujourd'hui, un nouveau secteur que je n'ai jamais comptabilisé. Patrick, un collègue, m'explique rapidement qu'il y a une chevrée sur notre itinéraire. Je n'amène que les jumelles vu le territoire et le « chantier » à explorer. Le ciel étoilé est clair, une belle journée s'annonce. Démarrage à fond, comme d'habitude, pour arriver assez tôt au-dessus du lac d'Estom. Patrick m'a expliqué où





passer et dès 7h20, je distingue deux animaux sur une pente herbeuse. J'observe plus précisément à l'aide de mes jumelles deux femelles adultes. Je les pointe sur la carte. Joli secteur ! Les yeux en alerte, je ratisse les moindres recoins pour dénicher des animaux et trouver cette fameuse chevrée. Je retrouve la «passade» qu'empruntait autrefois Jean-Claude lors de ses comptages, garde aujourd'hui à la retraite. La prochaine fois, si j'y retourne, j'essayerai de faire le même circuit que lui.



Cela paraît plus logique même si le passage semble escarpé. A 11h50, j'ai vu 11 isards et l'aigle royal survoler les crêtes de l'Araillé, mais toujours pas de chevrée ! Soudain, un superbe tichodrome échelette se pose sur un caillou à quelques mètres de moi. Longue et superbe observation. Les collègues terminent et font les premiers bilans à la radio. A 12h10, enfin, j'arrive sur un petit plateau et là, je tombe sur la « fameuse » chevrée : 8 femelles, 6 chevreaux et 2 éterlous. Enfin, je l'ai trouvé ! Depuis ce matin que je parcours le «pays» à l'affût, je suis enfin récompensé. Patrick m'appelle à la radio pour me demander où j'en suis. Il est

redescendu au parking. Je lui raconte mon périple. Il me laisse la voiture et rentrera avec Stéphane, car il me reste au moins une heure de marche. Je passe tout droit pour raccourcir et me retrouve dans des « passades » d'isards assez escarpées où je perds un peu de temps à m'en sortir. Il faut faire attention où on pose les pieds...et les mains parfois. Un dernier isard mâle me passe devant pour clôturer mon comptage.

Bilan du quartier : 33 isards, 9 mâles, 8 femelles, 6 chevreaux, 2 éterlous, 1 subadulte, 5 indéterminés. Retour au bureau vers 13h30, comptage 2012 terminé. Petit bilan rapide la semaine suivante, 854 isards au total comptés sur le secteur répartis comme suit :

- 160 mâles
- 305 femelles
- 181 chevreaux
- 96 éterlous
- 21 subadultes
- 91 indéterminés

Le bilan est positif. La population remonte à la suite de l'épisode de kérato-conjonctivite de 2007. Maintenant, le plus dur reste à venir, la saisie du comptage sur la base de données...

2012, une année en légère augmentation

Dans les Hautes-Pyrénées, 2 735 isards ont été observés dans les quartiers de comptage du Parc national des Pyrénées, avec une densité moyenne de 4,8 isards / 100 ha. Cette densité est nettement moins forte que dans les Pyrénées-Atlantiques, où 2 058 isards ont été comptabilisés, soit 12,1 isards / 100 ha. Par rapport à 2009, période suivant immédiatement le passage de la kérato-conjonctivite, l'année 2012 est globalement en très légère augmentation dans les Pyrénées-Atlantiques, avec +26% pour le secteur d'Aspe et -16% pour celui d'Ossau. Pour les Hautes-Pyrénées, les effectifs trouvés en 2012 sont quasiment similaires à ceux de 2009 : secteur d'Azun +14%, secteur de Cauterets +24%, secteur de Luz -1% et secteur d'Aure 0%.

Les insectes saproxyliques à la loupe



Le Parc national des Pyrénées a lancé, en partenariat avec l'école des ingénieurs de Purpan, la réalisation d'un inventaire des insectes saproxyliques dans le cœur du Parc national. Ce sont six espèces rares et remarquables des milieux forestiers qui sont recherchées.

Ces insectes dépendent de la décomposition du bois et y contribuent. Ils sont ainsi associés à la fin de vie des arbres. La présence des insectes saproxyliques est souvent synonyme d'un bon état de conservation de la forêt, d'où l'intérêt de suivre ces espèces.

L'école de Purpan a ainsi formé les agents du Parc national et de l'Office national des forêts à reconnaître les six espèces d'insecte saproxylique et leurs habitats associés, lors d'une sortie sur le secteur de Cauterets, dans la vallée du Marcadau. Cette journée a été riche d'enseignement puisque, sur une chandelle (arbre mort resté sur pied), l'espèce *Bius thoracicus*, en voie d'extinction dont le statut de relique glaciaire le classe comme excessivement rare, a notamment été observée. Les données la concernant étaient anciennes. En 2006, l'espèce avait de nouveau été signalée sur le territoire français dans les Alpes, en Haute-Savoie, et dans les Hautes-Pyrénées, soit 150 ans après sa dernière observation. Le travail qui va être mené par les chercheurs de l'école de Purpan, les agents du Parc national et de l'Office national des forêts peut laisser présager que de nouveaux sites où cet insecte est présent seront trouvés.



Le refuge de la Brèche assaini

Les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement du refuge de La Brèche ont été réalisés cet été. C'est la première phase de la réhabilitation du refuge qui s'achèvera en 2015. Le montant de cette première tranche s'élève à 290 000 € pour un coût global de l'ensemble des travaux de 2,3 M€.

« L'alimentation en eau du refuge se faisait auparavant depuis la « Pointe Bazillac ». Toutefois, elle ne garantissait pas un approvisionnement pour toute la durée de la saison », explique Lionel Lafosse, responsable de la commission refuges au Club alpin français de Tarbes. Pour garantir l'alimentation en eau du refuge, il fallait réaliser un autre captage. En direction du cirque, le nouveau captage d'eau a été aménagé dans une résurgence sortant de la paroi. « La source retenue permet l'alimentation jusqu'au refuge par gravitation. Le tracé de la canalisation, de 650 mètres, au droit du sentier existant dans un éboulis a permis de limiter l'impact visuel.

Par ailleurs, sous le refuge, une station d'épuration a été construite. L'ensemble du traitement de l'eau s'effectue sans énergie fossile.

Pour effectuer ces travaux, les entreprises ont signé une chartre « chantier vert ». Les groupes électrogènes utilisés étaient à faible nuisance acoustique. Les carburants étaient stockés dans des cuves à double parois et les produits polluants dans des bidons entreposés dans des cuves de rétentions.

La Région Midi-Pyrénées, le conseil général des Hautes-Pyrénées, l'agence de l'Eau Adour Garonne et le Parc national des Pyrénées ont cofinancé ce projet.

Concours des Prairies fleuries : la remise des prix !

La remise des prix du concours des prairies fleuries s'est déroulée à la Séoube, commune de Campan, le 7 novembre dernier.

En début d'après-midi, les agriculteurs candidats ont pu échanger avec les membres du jury des différentes observations réalisées sur leurs parcelles. François Prud'Homme, du Conservatoire Botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et Jean-Pierre Theau, de l'INRA de Toulouse, ont en particulier souligné la qualité des milieux présentés, avec une belle diversité floristique, et des pratiques adaptées à ces prairies, produisant ainsi un foin de qualité.

En fin d'après-midi, les prix ont été remis aux lauréats, en présence des partenaires du concours.

La parcelle de Marie-France Lacaze sur Campan a reçu le Grand Prix. Elle participera au concours national. Le Prix Agronomie a été attribué à Edouard Verdoux pour sa parcelle sur Campan. Serge Duesso a remporté le Prix Paysage pour sa parcelle sur Aspin-Aure. Le Prix Ecologique est revenu à Michel Buralat pour sa parcelle sur Saint Lary. Jean Adorret a obtenu le Prix spécial Patrimoine pour sa parcelle sur Campan.



La route du col des Tentes prend un virage



Le conseil général des Hautes-Pyrénées a réalisé des travaux de requalification de la route reliant le col des Tentes au port de Boucharo, fermée à la circulation depuis des années. Afin de préserver la qualité environnementale du site et son classement, l'Unesco avait effectué plusieurs recommandations. Celles-ci ont donné lieu à l'élaboration, par les acteurs locaux espagnols et français, d'un projet transfrontalier de développement durable et de gestion. Ce projet, doté d'un budget de 600 000 euros, comporte, entre autre, la requalification de l'ancienne route menant à la frontière depuis le col des Tentes.

Une bande roulante sera conservée sur les 800 premiers mètres de la voie, permettant l'accès des personnes en situation de handicap. La seconde partie, trop pentue, a été entièrement réhabilitée. En partenariat avec le Conservatoire Botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, l'ensemble de la zone fera l'objet d'une revégétalisation avec des graines locales. Les travaux entrepris par le conseil général font l'objet de prescriptions environnementales, en accord avec le Parc national des Pyrénées. Ainsi, les engins de chantier devront éviter une station de silènes de Bordère, fleurs endémiques des Pyrénées. Par ailleurs, en raison de la présence d'euproctes, autre espèce endémique, les travaux ne devront pas engendrer l'apport de terre ou de graviers dans le ruisseau situé en contrebas de la route. La route requalifiée sera praticable dès l'été prochain et l'aménagement finalisé en septembre 2013.

Grand nettoyage au refuge du Larry

Six jeunes scouts et guides de France d'Agen ont posé, cet été, leurs sacs à dos à la cabane du Larry à Urdos (64) pour un chantier bénévole environnement d'une semaine. Ce refuge non gardé du Parc national, d'une capacité de 7 couchages, a retrouvé grâce à eux un environnement digne de ce nom. Sous l'encadrement d'un garde-moniteur du Parc national, Mathieu, Julien, Loïc, Thibault, Bertrand et Thibault ont nettoyé tout le site et supprimé deux dépotoirs reconnus. Verre, ferraille et plastiques en tous genres ont été ramassés, triés et regroupés dans un big-bag, puis redescendu par hélicoptère. Le site a été rendu propre à la nature.

D'autre part, les accompagnateurs en montagne qui randonnent dans le secteur sollicitaient depuis longtemps le Parc national pour augmenter la capacité de couchage à proximité du refuge. Aussi, les jeunes ont aménagé deux plates-formes de bivouac. L'opération a été menée à bien grâce au concours de la municipalité d'Urdos et des bergers de l'estive du Larry, Mayi et Jean-Baptiste Zamponi. Ils ont prêté des outils, indiqué des « petits » dépotoirs sous les cailloux et rassasié les jeunes scouts de remontants à base de lait de brebis, bien appréciés.



Vautours : ouverture d'une placette à Aste-Béon

Le groupement pastoral d'Aste-Béon, composé d'une douzaine d'éleveurs, va mettre en fonctionnement, début 2013, une placette d'équarrissage naturelle, à titre expérimental, sur la commune d'Aste-Béon. Ce projet a pour objectif de renforcer le lien ancien entre pastoralisme et nécrophages naturels en utilisant le rôle d'équarrisseur naturel du vautour fauve.

Rappelons en effet que le vautour fauve est un partenaire ancestral du pastoralisme pyrénéen. Il nettoie les estives et les exploitations agricoles de leurs animaux morts. On a coutume de dire que le vautour est le meilleur agent sanitaire de la montagne. Après son passage, aucune maladie ne se propage. Néanmoins, cet équilibre a été passablement chamboulé ces dernières années.

En effet, vers le milieu des années 90, la maladie de la vache folle déclenche une crise sanitaire sans précédent en Europe. Soucieuse d'assurer la santé de ses citoyens, l'Union Européenne édicte alors des directives et lois encadrant le devenir des « sous-produits animaux », c'est-à-dire des carcasses animales. Finie la transformation en aliments pour animaux. Toutes les carcasses doivent être orientées et détruites dans des usines d'équarrissage, même celles laissées habituellement aux rapaces nécrophages comme le vautour.

Suite à cela, l'Espagne qui possède la plus grande population de vautours (près de 20 000 individus) ferme en 2005 tous les charniers approvisionnés par les exploitations hors sols. Les vautours n'ont plus assez à manger et vont rechercher jusqu'en France leur nourriture. Cet afflux de vautours engendre une cohabitation difficile entre le monde pastoral et les vautours. La forte présence de

ces rapaces à proximité des troupeaux occasionne, lors de leur recherche de nourriture, des dommages constatés, notamment sur des animaux en difficulté ou malades.

En 2011, l'Union Européenne puis la France autorisent à nouveau l'utilisation de la faune sauvage comme équarrisseur naturel. Dès lors, les éleveurs de la commune d'Aste-Béon, regroupés au sein d'un groupement pastoral, demandent la mise en place d'une placette auprès de la municipalité et du Parc national des Pyrénées, associés dans la Réserve Naturelle d'Ossau. Sous l'égide de l'Etat (sous-préfecture, services déconcentrés), un groupe de travail comprenant trois communes, la profession agricole, les vétérinaires locaux et le Parc national des Pyrénées œuvre depuis un an sur ce dossier afin de déterminer le lieu d'implantation de la placette, son aménagement, le type de bétail qui y sera déposé mais aussi les règles de gestion et le suivi sanitaire dont elle fera l'objet.

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a validé ce travail en prenant un arrêté, cet automne, autorisant l'installation de la placette expérimentale. Les travaux d'aménagement ont été réalisés par la commune d'Aste-Béon avec le concours financier de la DREAL Aquitaine et du Parc national des Pyrénées. La placette sera opérationnelle dès les premiers jours de 2013. Elle sera alimentée uniquement par les animaux morts dans les exploitations des éleveurs du groupement pastoral qui en assureront l'entretien. Le Parc national des Pyrénées effectuera le suivi et établira un bilan de l'expérimentation.

Cette placette constitue une expérience concrète de gestion d'un territoire conciliant enjeux humains et enjeux écologiques. C'est une première dans la partie centrale et occidentale de la chaîne des Pyrénées !



Protéger les grands rapaces des Pyrénées

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et le Parc national des Pyrénées ont signé une convention de partenariat portant sur les grands rapaces des Pyrénées. En effet, depuis de nombreuses années, la LPO et le Parc national mutualisent leurs moyens et compétences pour mener des actions de connaissance et de sensibilisation en vue de la protection des grands rapaces dans le massif des Pyrénées.

La convention de partenariat formalise les relations des deux structures. Les opérations à conduire pour améliorer la connaissance et le suivi des populations de gypaète, vautour percnoptère, vautour fauve et milan royal seront poursuivies. La préservation des sites sensibles, la restauration des habitats, la valorisation des territoires, la sensibilisation, l'éducation à l'environnement et la formation demeurent également les thèmes majeurs de cette collaboration.

La LPO coordonne les plans nationaux d'actions des grands rapaces des Pyrénées (gypaète, vautour percnoptère, milan royal) et anime le réseau d'éducation à l'environnement montagnard « Education Pyrénées Vivantes ». Le Parc national des Pyrénées investit tous les ans l'équivalent de deux emplois à temps plein dans le suivi des grands rapaces de son territoire. Ces actions communes portent leurs fruits.

On relève en effet une remontée des effectifs des grands rapaces sur le massif des Pyrénées ces dernières décennies et une demande accrue de projets pédagogiques et actions de formation à l'environnement montagnard. Parallèlement, les échanges avec les utilisateurs du milieu montagnard devront se poursuivre.



Gardiens des étoiles

« Gardien des étoiles », voilà le nom de l'opération lancée par la Régie du Pic du Midi pour mesurer la qualité du ciel étoilé et quantifier la pollution lumineuse dans les Pyrénées des vallées d'Azun, Luz, Cauterets et Aure.

Depuis cet été, les gardiens de refuges et les gardes du Parc national des Pyrénées ont pris des mesures précises grâce à un appareil remis par la Régie du Pic : le Sky Quality Meter (SQM). Pointé vers le ciel par nuit noire, le SQM donne une valeur de la qualité du ciel. Elle peut aller jusqu'à un maximum de 23, ce qui correspond à un « noir » absolu obtenu dans des conditions de laboratoire.

A partir de 21, le ciel est reconnu comme « pur » et il peut prétendre au fameux label de « Réserve Internationale de Ciel Etoilé ». C'est cette reconnaissance que vise la Régie du Pic du Midi.

La réserve de ciel étoilé regroupera près de 250 communes. Ces dernières seront accompagnées pour participer à la préservation de cette qualité de ciel unique en adaptant leur façon d'éclairer. La Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi sera alors la plus grande du monde !

Pour l'instant les mesures des gardes et des gardiens de refuges du Parc national des Pyrénées donnent des résultats très encourageants. La qualité du ciel dépasse systématiquement la note de 21. Le maximum a été observé à Barroude (vallée d'Aure) avec une mesure de plus de 21,5 qui frôle la perfection.

Cette opération se poursuivra chaque année pour suivre l'évolution de la pollution lumineuse. Ces données seront utilisées pour déposer le dossier de demande de labellisation de Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

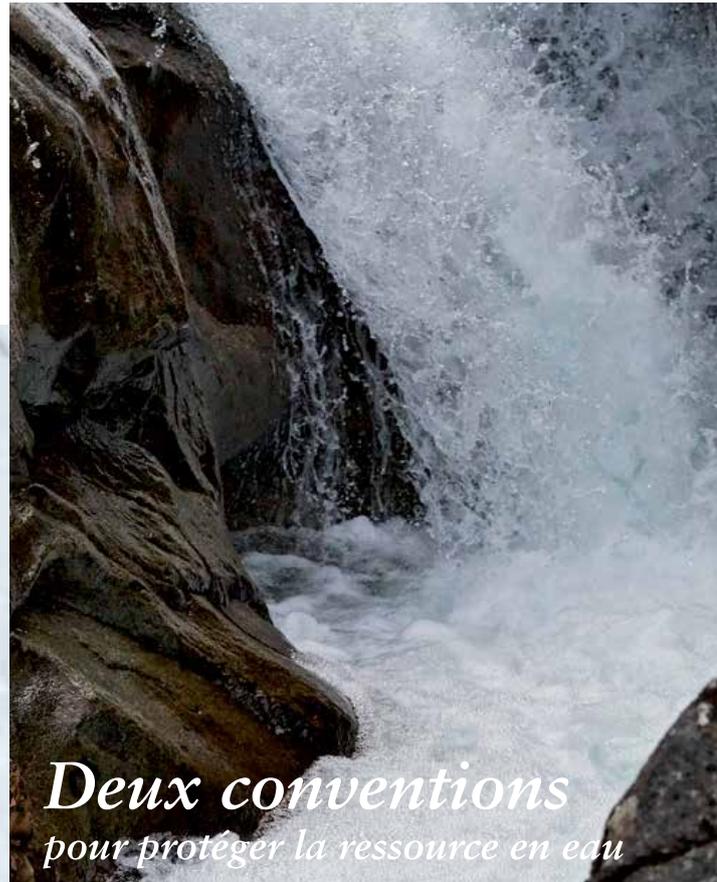
Une convention pleine d'énergie

Le Parc national des Pyrénées a renouvelé sa convention de partenariat avec le PACT Béarn Bigorre pour œuvrer au développement durable et patrimonial du territoire. Elle pérennise les permanences des espaces info énergie dans les Maisons du Parc national qui offrent un conseil gratuit aux habitants des vallées. Une inscription préalable sera désormais demandée à partir de janvier 2013 au 05 62 34 87 72. Ce dispositif sera complété par des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs et des hébergeurs touristiques. Cette convention permet également au Parc national des Pyrénées de proposer un accompagnement aux collectivités qui ont des projets de rénovation de leur bâtiment public afin de les rendre plus performants énergétiquement. A terme, les deux partenaires travailleront sur un support technique de communication permettant de partager les expériences menées en éco-rénovation.

Une convention pour durer



Le Parc national des Pyrénées a signé deux contrats de partenariat avec les Conseils en Architecture, Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Ces contrats s'accompagnent d'un engagement financier du Parc national. Ils permettent la mobilisation d'un appui technique, gratuit, à disposition des collectivités de l'aire optimale d'adhésion du parc national, dans le cadre de leurs projets (aménagement de villages, approche environnementale de l'urbanisme dans les PLU, requalification de bâtiments publics, etc.). Deux ouvrages seront édités : un guide de rénovation des granges en Hautes-Pyrénées, à destination du grand public, et un document de sensibilisation sur les formes urbaines à destination des décideurs locaux des Pyrénées-Atlantiques.



Deux conventions pour protéger la ressource en eau

Le Parc national des Pyrénées a signé deux conventions pour protéger la ressource en eau. La première avec l'agence de l'eau Adour-Garonne qui porte sur l'amélioration de la qualité de la ressource en eau, la préservation et la restauration des milieux aquatiques.

La deuxième avec le club alpin français, la commission syndicale de la vallée de Saint-Savin et l'agence de l'eau Adour-Garonne, sur la gestion de l'eau et l'assainissement des refuges des Pyrénées.

En effet, les ressources en eau de montagne - lacs et torrents d'altitude - représentent un patrimoine naturel précieux mais fragiles qu'il convient de préserver. Ces deux accords-cadres prévoient la mise en place d'un dispositif de concertation entre les différents partenaires pour mener des actions communes dans plusieurs domaines :

- l'alimentation en eau et l'assainissement des refuges
- la gestion environnementale des cours d'eau et des milieux aquatiques remarquables,
- la sécurisation de l'alimentation en eau potable des refuges,
- la connaissance et le suivi de la qualité des lacs et des cours d'eau,
- des actions de communication et de sensibilisation auprès des usagers de la montagne.

Il s'agit d'une première étape dans la réalisation des objectifs et orientations relatifs à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques définis dans la charte du territoire du Parc national des Pyrénées en lien avec les préconisations du SDAGE Adour-Garonne.

Bon anniversaire

En 2013, la Maison du Parc national et de la vallée de Luz Saint-Sauveur fête son 30ème anniversaire.

A cette occasion, le Parc national des Pyrénées et le syndicat mixte ont concocté un programme riche en animations. Les thèmes du changement climatique, de la biodiversité, du pyrénéisme et du pastoralisme rythmeront ces journées festives. Ils seront déclinés au travers d'expositions, de conférences, de spectacles pour enfants, de lectures, de projections et de concerts gratuits et ouverts à tous.



La vallée du Tech inaugurée

Le projet d'interprétation de la vallée du Tech, accessible à tous, a été inauguré cet été. La commune d'Arrens-Marsous, le Parc national des Pyrénées et EDF se sont associés pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à la montagne en autonomie complète.

«Je n'ai pas envie de dire bravo. C'est normal.» La vallée du Tech accessible à tous, c'est Emmanuelle Laborit, directrice de l'International Visual Theater, qui en parle le mieux, dans le langage des signes. L'intervention de la comédienne, de par sa formidable présence, a été le temps fort de l'inauguration du projet d'interprétation de la vallée du Tech, placée sous son parrainage et celui d'Éric Molinié. Le directeur adjoint du développement durable d'EDF et président du Samu social, lui-même personne en situation de handicap, a rappelé que cette réalisation renvoie à une valeur essentielle d'électricité de France : «La solidarité».

Le Parvis, dans le cadre de visa pour la nuit, et l'office de tourisme du val d'Azun s'étaient associés à cette journée de partage et d'émotion pour concocter un programme riche. Plusieurs randonnées accompagnées étaient proposées, à pied ou en joëlette. Également au programme : contes sur les rapaces, spectacle déambulatoire en langue des signes et en français, cinéma en plein air avec projection de films sur la faune et la flore du parc national, atelier pêche pour les enfants au lac du Tech. Un marché gourmand avec des produits locaux a permis de se restaurer. Un concert de percussions et la projection du film « Intouchables » ont clôturé la soirée. Cette journée a rencontré un vif succès. Beaucoup de visiteurs, dont de nombreuses associations de personnes en situation de handicap, ont fait le déplacement pour découvrir ces nouvelles installations et participer aux animations.



L'éducation à l'environnement

Un territoire à partager

● Les élèves du Pays Toy

Un travail partenarial a été engagé par le collège de Luz Saint-Sauveur, la Communauté de Communes du Pays Toy et le Parc national des Pyrénées. Il permettra de sensibiliser les élèves aux différentes thématiques du développement durable et d'expérimenter la mise en pratique d'actions concrètes et citoyennes au sein même du collège. Ancré dans le contexte local, ce projet utilisera la dynamique existante sur la vallée comme l'opération zéro pesticide à Luz Saint-Sauveur, le projet de la régie d'électricité sur l'éclairage, celui de la réserve internationale de ciel étoilé, la démarche éco-responsable de l'intercommunalité du Pays Toy, etc. Ce programme concerne tous les élèves de la sixième à la troisième. Chaque niveau de classe travaillera sur l'une des quatre grandes thématiques suivantes : connaissance de la biodiversité végétale locale, valorisation des déchets, habitat (architecture traditionnelle, matériaux d'isolation, chauffage) et production et consommation d'électricité.

● Le développement durable enseigné dans les écoles du grand Tarbes

« La sensibilisation des jeunes enfants sera la pierre angulaire des nouveaux comportements que notre société se doit d'acquérir afin que le développement durable ne reste pas une simple idée », déclare Gérard Trèmège, maire de Tarbes. Forte de sa prise de conscience, la ville de Tarbes a ainsi renouvelé son partenariat avec le Parc national des Pyrénées. Cette troisième édition du programme « Education au développement durable » 2012/2013, propose aux écoles du Grand Tarbes de travailler sur l'une des cinq grandes thématiques suivantes : biodiversité, déchets, eau, énergie et abeilles. Au total 30 classes, soit 750 enfants, peuvent bénéficier de ce programme pédagogique unique. Dans ce cadre, la Maison du Parc national des Pyrénées recevra durant l'année scolaire 2012-2013 près de 360 enfants. Ils regarderont des films du Parc national et bénéficieront d'une visite accompagnée et commentée de l'espace muséographique.



● Un dispositif montagne pour le collège « Les Cinq Monts »

Le collège « Les Cinq Monts » de Laruns, l'Inspection académique des Pyrénées-Atlantiques, l'association Éducation Environnement 64, le Club Alpin Français de Pau section vallée d'Ossau, le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, la mairie de Laruns et le Parc national des Pyrénées ont formalisé leur collaboration en signant une convention de partenariat. Ce projet vise à sensibiliser les élèves au patrimoine naturel et culturel et aux enjeux de préservation de cet espace naturel protégé. Échanges, informations, sorties sur le terrain et activités sportives de montagne permettront aux enseignants et aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances sur des thématiques variées et évolutives autour des patrimoines. Le parc national fera notamment participer les élèves à des missions de suivis naturalistes.

et ont entrepris un minutieux travail scientifique. En accord avec la municipalité, la rue d'Espalungue n'a pas été désherbée pour leur faciliter les observations. Des fleurs colorées ont progressivement colonisé les murs et les fissures, permettant aux enfants d'identifier 26 espèces.

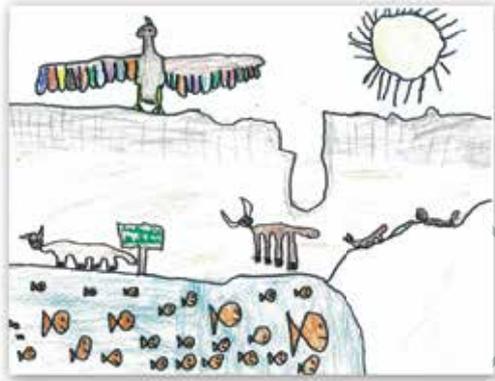
De retour à l'école, ils se sont connectés à Internet et ont transmis ces données aux scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris qui en réponse leur ont envoyé un message de remerciements. « *On a travaillé comme des scientifiques* » se sont réjouis les petits botanistes émus d'« imaginer une petite ville comme Louvie-Juzon qui transmet des renseignements à une grande ville comme Paris ! ».

Parmi les plantes qui ont fait le décor de la rue d'Espalungue, les enfants ont reconnu le Centranthe rouge, la Cymbalaire des murs ou encore la Chélidoine ou « Herbe à verrues ». D'autres plantes n'ont pu être identifiées et feront l'objet du travail des deux prochains printemps.

Les botanistes en herbe

Les petits écoliers de Louvie-Juzon se sont inscrits au programme de sciences participatives « Sauvages de ma rue ». Dany Roussel, membre des Amis du parc national et Christophe André, garde-moniteur du Parc national au secteur d'Ossau les ont accompagnés dans cette aventure : « *Louvie-Juzon fait partie des six communes de l'aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées qui se sont engagées dans un programme de connaissance de la biodiversité de leur territoire, explique Dany Roussel. Tout ce qui vit sur le territoire de la commune comme tous les types de milieux naturels seront inventoriés. Un Atlas de la Biodiversité Communal est en cours. Il permettra à tout un chacun de prendre en compte les richesses naturelles.* » D'une durée de trois ans, cette opération, menée par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires naturalistes, s'inscrit dans un programme national. Après avoir appris les rudiments de botanique, les apprentis botanistes sont partis à la découverte des plantes du village

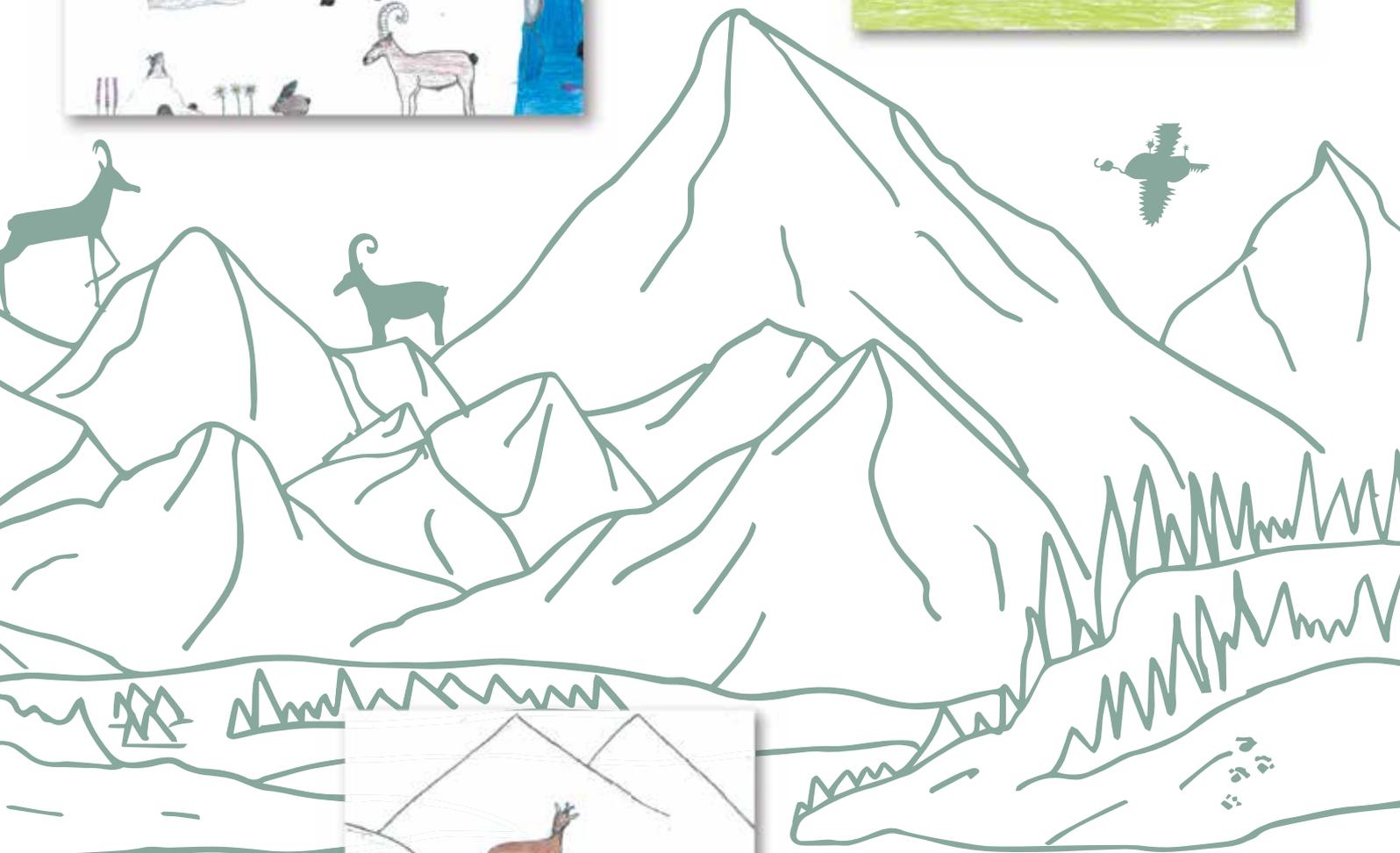
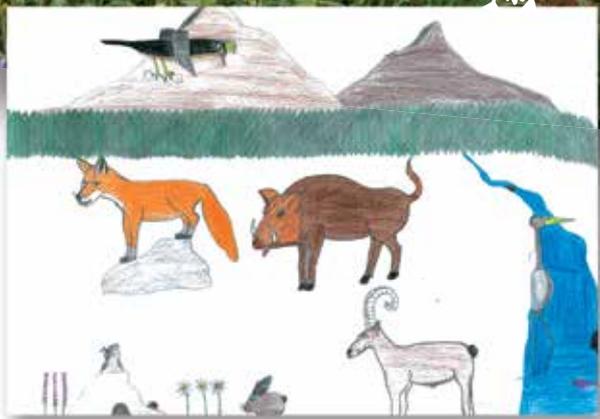




Concours de dessin

Le Parc national de Pripjat-Stokhid (Ukraine) et le Parc national des Pyrénées ont organisé, auprès des enfants de chacun des parcs nationaux, un concours de dessin intitulé « dessine ton parc ». Le Parc national des Pyrénées a reçu 81 dessins de la part d'écopiers ou de collégiens valléens. Lors de la remise de prix à la Maison du Parc national et de la vallée de Luz Saint-Sauveur en juin 2012, 13 d'entre eux ont été primés. Les dessins français et ukrainiens ont fait l'objet d'une exposition dans les deux parcs nationaux.





Un territoire à connaître

Réintroduction du bouquetin

Le 6 janvier 2000, à Ordesa en Aragon, une vieille femelle bouquetin mourait écrasée par la chute d'un arbre lors d'une nuit de tempête. D'apparence banale, ce fait divers de la vie sauvage clôturait tristement un long épisode de l'histoire naturelle des Pyrénées. Avec la mort de cette ultime représentante de l'espèce réfugiée dans les forêts escarpées du canyon d'Ordesa, le bouquetin, ce joyau de la faune sauvage, venait de s'éteindre dans les Pyrénées. Un siècle plus tôt, Pierre Mousquès, guide de chasse de Cauterets, exhibait fièrement aux yeux des touristes ébahis de la station thermale à la mode, deux grands mâles aux cornes immenses qu'il venait d'abattre, près du lac de Gaube. Autres temps, autres mœurs, en ce début du XXème siècle, la mode n'était pas à la conservation des espèces : il s'agissait des derniers exemplaires de bouquetin des Pyrénées observés sur le versant français.



● Description physique et biologique du bouquetin ibérique

De morphologie trapue, le bouquetin mâle peut atteindre assez facilement 90 kg. Ses cornes immenses frappent l'attention. Exagération de la nature poussée à l'extrême, ces attributs essentiels assurent ainsi leur suprématie sexuelle en de spectaculaires et sonores combats.

Beaucoup plus discrètes avec leurs cornes modestes, les femelles portent un pelage uniforme aux couleurs gris-fauve qui les fondent dans les paysages rupestres, où elles aiment à évoluer. Bien campé sur ses pattes robustes munies de sabots merveilleusement adaptés à la progression sur la roche, ignorant superbement le vertige, le bouquetin est parfois considéré comme un monarque des montagnes.



● Bouquetins aux Pyrénées : une longue histoire

On ne peut pas parler de l'histoire du bouquetin des Pyrénées sans évoquer l'art pariétal. En bonne place auprès du bison et du cheval sauvage, les représentations du bouquetin sont nombreuses dans les cavités pyrénéennes occupées par l'homme préhistorique. Dans une concavité rocheuse secrète d'une chapelle magdalénienne, le « salon noir » de la grotte de Niaux, la silhouette stylisée d'un bouquetin révèle un art pictural maîtrisé reflétant la sensibilité naturaliste de son auteur, cet artiste ancestral que l'on aurait pu penser primitif.

D'autres vestiges, plus anciens encore, racontent sans ambiguïté l'ancienneté de la présence du bouquetin sur la chaîne pyrénéenne. Comme l'indiquent les travaux archéologiques minutieux de Clot et Duranthon (1990), des restes de bouquetin ont été découverts sur près de 70 gisements répartis sur l'ensemble du versant nord de la chaîne. Les plus anciens remontent à l'époque glaciaire du Würm, environ 80 000 ans avant nos jours. Pour autant, tout n'a pas été découvert. Les Pyrénées révèlent encore des restes de bouquetins secrètement conservés dans les cavités inexplorées.





● De l'abondance au déclin, puis à l'extinction

La stratégie de défense, propre à tous les bouquetins du monde, les rend vulnérables face à la chasse. Elle est la cause principale de leur déclin. Basée sur l'enrochement en falaise sans véritable fuite, cette stratégie, très efficace contre les prédateurs naturels, fut par contre inefficace face aux armes de jet, de plus en plus perfectionnées, utilisées par l'homme dès le Moyen-âge. L'usage généralisé des armes à feu constitue le point historique où un déclin général s'amorce dans toute l'Europe entraînant l'extinction de l'espèce dans de nombreux pays. Sans la création de la réserve du Grand-Paradis, par le roi d'Italie Emmanuel II en 1856, et en Espagne, de celle des Gredos par le roi Alphonse XIII en 1905, les bouquetins d'Europe auraient probablement tous disparu au début du XXème siècle.

Les plus anciennes données écrites évoquant le bouquetin dans les Pyrénées remontent au Moyen-âge. Elles apparaissent dans l'œuvre littéraire de Gaston Phébus, comte de Foix (1331-1391). Ces données indiquent aussi une relative abondance au versant nord des Pyrénées puisque Phébus y décrit des rassemblements nombreux, plus de cent individus pouvant être observés en un seul jour. En termes d'abondance, le témoignage précieux de Phébus s'oppose radicalement aux écrits postérieurs qui, après un hiatus de quatre siècles, décrivent une rareté d'observations dénonçant le déclin déjà très avancé de l'espèce.

L'abondance du bouquetin à une époque historique et sa disparition très récente, totalement imputable à l'action de l'homme indiquent que la chaîne des Pyrénées appartient bien à l'aire naturelle du bouquetin ibérique. Sa présence contribuera à la diversité de la grande faune pyrénéenne notamment par la place qu'il occupe dans la chaîne alimentaire.

Les discontinuités d'habitats favorables, qui isolent la chaîne des Pyrénées des plus proches régions naturellement habitées par l'espèce dans le nord de l'Espagne, rend difficile le retour du bouquetin sur le versant français par colonisation naturelle. La réintroduction de bouquetins prélevés dans d'autres populations choisies pour leurs qualités est la solution la plus efficace et la mieux adaptée.

● Restauration du bouquetin dans les Pyrénées : si le rêve devenait réalité !

Le Parc national des Pyrénées travaille depuis 1987 sur le projet d'une réintroduction du bouquetin ibérique sur le versant français des Pyrénées. Le premier rapport de faisabilité est publié en 1991. En 2008, le Parc national des Pyrénées relance la démarche en concertation avec certains acteurs locaux et les services de l'Etat et remet à jour le dossier technique de réintroduction. Nouvelle impulsion en 2011, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie inscrit la réintroduction du bouquetin comme une action prioritaire de la « Stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité ». Aujourd'hui, le projet est finalisé. Il repose sur une collaboration franco-espagnole et associe le Parc national des Pyrénées et le Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. La réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées françaises pourrait intervenir en avril 2013. Ce projet n'attend plus que la signature d'un accord franco-espagnol, actuellement en cours de négociation. Précisons que le bouquetin des Pyrénées est une espèce protégée depuis le 15 septembre 2012. Dans sa conception, le projet pyrénéen s'inspire fortement de l'expérience acquise par la restauration du bouquetin des Alpes. Il respecte notamment les critères fixés par la « Charte de réintroduction des bouquetins en France » validée par le Conseil National de la Protection de la Nature. L'expérience alpine a largement démontré l'efficacité des opérations de réintroduction en France, en Italie et en Suisse, au cours des dernières décennies.





Le choix des sites de réintroduction

La recherche d'habitats favorables au bouquetin a pris en compte les possibles conflits d'usage avec l'activité humaine, aux premiers rangs desquels figurent le pastoralisme, le tourisme et la chasse.

Une très faible compétition est prévue entre le bouquetin et l'activité pastorale. L'animal est plutôt attendu sur les plus hautes crêtes peu fréquentées par les brebis.

Concernant le tourisme, le risque de dérangement craint est en fait également limité par l'escarpement du milieu recherché par les animaux. Une inquiétude possible des chasseurs est l'éventualité d'une difficulté de cohabitation entre le bouquetin et l'isard, ce dernier risquant d'être repoussé par une espèce plus forte et plus massive. Cette crainte peut être écartée d'emblée par l'observation évidente de la bonne cohabitation qui existe aujourd'hui entre le bouquetin des Alpes et le chamois dans de très nombreux sites de l'arc alpin. Par ailleurs, l'histoire des Pyrénées montre que l'isard et le bouquetin étaient des espèces abondantes dans un passé relativement récent et que leur cohabitation a persisté plusieurs dizaines de milliers d'années. Enfin, on pourrait citer l'exemple espagnol du site de Riaño dans le nord-ouest de l'Espagne où isard et bouquetin cohabitent sans difficultés.

La zone cœur du Parc national des Pyrénées est considérée comme une des plus favorables avec ses potentialités écologiques et son statut de protection. Les sites Pégùère-Ardiden et Pic Long-Néouvielle se révèlent être les plus propices aux premières tentatives de réintroduction du bouquetin parmi les cinq unités spatiales définies sur l'ensemble du Parc national. Avec les conditions climatiques saisonnières propres aux Pyrénées, le début du printemps (avril) est sans aucun doute la période de lâcher la plus favorable.

Un premier lâcher de 20 individus (10 mâles et 10 femelles) serait prévu en avril 2013 sur le site de Pégùère-Ardiden (Cauterets). Un deuxième lâcher identique suivrait en 2014. Par la suite, les actions concerneraient le site de Pic Long-Néouvielle.

Le suivi des actions de réintroduction

Un important effort de suivi est envisagé pour favoriser la réussite du projet de réintroduction du bouquetin. Des moyens humains et matériels adaptés, spécialement dédiés à cet objectif, sont prévus et seront mis en œuvre. Tous les animaux auront un marquage visuel (colliers et boucles auriculaires de couleur) et environ un individu sur deux sera équipé d'une balise GPS si les financements le permettent. Le suivi scientifique et l'analyse des résultats seront réalisés en collaboration avec le laboratoire Comportement et Ecologie de la Faune Sauvage de l'INRA de Toulouse.



La gouvernance du projet

Un comité de pilotage local a été constitué. Il est composé de représentants locaux, d'élus, de gestionnaires ou d'utilisateurs de l'espace concerné par le projet (acteurs usagers divers, administrations, propriétaires fonciers, scientifiques, associations, etc.). Ce comité de pilotage est une assemblée de concertation et de décision, chargé d'accompagner le projet tout au long de son déroulement, notamment sur les aspects de communication et sur la mise en œuvre et l'actualisation des actions en fonction des événements survenus.

Le Parc national des Pyrénées pilote et coordonne le déroulement du projet et rend compte au comité de pilotage de son avancement ainsi qu'au comité de suivi de la Stratégie Pyrénéenne de la Valorisation de la Biodiversité, au Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et aux autorités espagnoles. Il s'assure du bon déroulement technique du projet.



Avec la participation de EDF



Imprimé avec des encres végétales sur un papier issu de forêts bien gérées (PEFC) de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés (FSC). ISO 14 001